

## PORTANT PROCLAMATION

Des résultats des élections des représentantes et représentants du collège F dit des usagers et d'un représentant ou d'une représentante du collège B dit des autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés du Conseil de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé) de l'Académie de Créteil

### Le Président de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne, (UPEC)

- VU *le code de l'éducation, et notamment ses articles L.713-1, L.719-1 et suivants, L.721-1 et suivants, D.719-1 et suivants, D.721-1 et suivants ;*
- VU *le décret n°2020-1205 du 30 septembre 2020 relatif à l'élection ou la désignation des membres du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche et des conseils des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur ;*
- VU *le décret n°2011-595 du 26 mai 2011 relatif aux conditions et modalités de mise en œuvre du vote électronique par internet pour l'élection des représentants du personnel au sein des instances de représentations du personnel de la fonction publique de l'Etat ;*
- VU *les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 5 juillet 2022 ;*
- VU *la décision cadre en date du 4 février 2022 portant sur les modalités techniques d'organisation du vote électronique en vue des scrutins institués pour les élections des représentants des personnels et des usagers au sein de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;*
- VU *les statuts de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation INSPé de l'Académie de Créteil ;*
- VU *la délibération du Conseil d'administration CA-2022-ELE-UPEC-01 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne ;*
- VU *l'arrêté 2022-ELE-INSPé-01 en date du 20 octobre 2022 fixant le calendrier électoral pour le renouvellement complet des représentantes et représentants du collège F dit des usagers et partiel des représentants du collège B dit des autres enseignants-chercheurs, des enseignants et personnels assimilés du Conseil de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé) de l'Académie de Créteil ;*
- VU *l'arrêté 2022-ELE-INSPé-02 en date du 20 octobre 2022 portant modalités d'organisation des élections, en vue du renouvellement partiel des représentants du collège B au Conseil de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé) de l'Académie de Créteil ;*
- VU *l'arrêté 2022-ELE-INSPé-03 en date du 20 octobre 2022 portant modalités d'organisation des élections pour le renouvellement complet des représentantes et représentants du collège F dit des usagers au Conseil de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé) de l'Académie de Créteil ;*
- VU *la clôture du scrutin et le dépouillement réalisé de manière dématérialisée par le bureau de vote électronique le 23 novembre 2022 à 16 heures 30 ;*
- VU *les annexes adossées au présent arrêté ;*

  
**ARRÊTE**

### ARTICLE 1 :

Sont proclamés les résultats des scrutins tels que présentés dans les annexes du présent arrêté.

### ARTICLE 2 :

Le Directeur de l'INSPé de l'Académie de Créteil, Monsieur Robin BOSDEVEIX, ainsi que le Responsable administratif de la composante sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Créteil, le 24 novembre 2022

**Le Président de l'Université**  
Paris-Est Créteil Val de Marne - UPEC  
  
Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

## ANNEXES :

- Procès-verbal pour le Conseil de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé) de l'Académie de Créteil - COLLEGE F (usagers)
- Procès-verbal pour le Conseil de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (INSPé) de l'Académie de Créteil- COLLEGE B

# ELECTIONS AU CONSEIL DE L'INSPE

## PROCES VERBAL

### CONSEIL DE L'INSPE - COLLEGE USAGERS

Nombre de sièges Titulaires	4
Nombre de sièges Suppléants	4
Nombre d'électeurs inscrits	3701
Nombre d'émargements	97
Nombre d'enveloppes de vote	97
Taux de participation	2,62%
Nombre de votes blancs	8
Nombre de suffrages valablement exprimés	89

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
La FSU [SNES, SNUIPP, SNEP, SNUEP] POUR VOUS DÉFENDRE	59 66,29%	1. M. BENJAMIN CORUBLE	Titulaire
		2. Mme FATMA BOLEK	Titulaire
		3. M. MATHIEU BEGUIER	Titulaire
		4. Mme YASMINE FENNI	Suppléante
		5. M. LUC DEJEU	Suppléant
		6. Mme REBECCA BASEILHAC	Suppléante
		7. M. MICHEL MEGOZ	-
		8. Mme JULIETTE VERGNAUD	-
UNSA EDUCATION	16 17,98%	1. Mme MELANIE ROHRER ROHRER-BORIT	Titulaire
		2. M. MOHAMED SLIMANI	Suppléant
		3. Mme VIRGINIE FOUCHER SARAH	-
		4. M. RAPHAEL BENARD	-
		5. Mme SYLVIE TURON MESNIGE	-
FNEC-FP FO	14 15,73%	1. M. MATHIEU CHEVE	-
		2. Mme NAOMI RIEU RIEU-HELFT	-
		3. M. VALENTIN FROYE	-
		4. Mme NAWAL HADDOUN	-
		5. M. ELIAS CHAIB	-
		6. Mme FATIMA BOUAZA SAIDANI	-

#### Conclusion






Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

#### Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 22/11/2022 à 10h00 au 23/11/2022 à 16h00.

#### Signature des membres du bureau de vote

Monsieur SYLVAIN MAYNADIE (Président)	
Madame ANNE-MARIE FOREST HETAÏN (Secrétaire)	

Monsieur BENJAMIN CORUBLE (Délégué de liste)	
Monsieur MATHIEU CHEVE (Délégué de liste)	
Madame MAIRA DE ARAUJO MAMEDE (Déléguée de liste)	
Monsieur BENJAMIN DARTEVELLE (Délégué de liste)	
Madame MARIE STAUBER (Déléguée de liste)	

# ELECTIONS AU CONSEIL DE L'INSPE

## PROCES VERBAL

### CONSEIL DE L'INSPE - COLLEGE DES ENSEIGNANTS

Nombre de sièges à pourvoir	1
Nombre d'électeurs inscrits	71
Nombre d'émargements	46
Nombre d'enveloppes de vote	46
Taux de participation	64,78%
Nombre de votes blancs	2
Nombre de suffrages valablement exprimés	44

Listes	Nombre de suffrages	Candidats	Résultat
Défendons l'INSPE.SNESUP-FSU	24 54,55%	1. Mme AUDE GERBAUD DONTENWILLE	ELUE
Pour un INSPE collégial et pluriel	20 45,45%	1. Mme MAIRA DE ARAUJO MAMEDE	-

#### Conclusion

Tous les sièges sont attribués et l'élection est finalisée

#### Dates du scrutin

Le scrutin s'est déroulé du 22/11/2022 à 10h00 au 23/11/2022 à 16h00.

#### Signature des membres du bureau de vote

Monsieur SYLVAIN MAYNADIE (Président)	
Madame ANNE-MARIE FOREST HETAÏN (Secrétaire)	
Monsieur BENJAMIN CORUBLE (Délégué de liste)	
Monsieur MATHIEU CHEVE (Délégué de liste)	
Madame MAIRA DE ARAUJO MAMEDE (Déléguée de liste)	
Monsieur BENJAMIN DARTEVELLE (Délégué de liste)	
Madame MARIE STAUBER (Déléguée de liste)	